

<https://www.aefinfo.fr/depeche/708917>

Antonin Gouze

5 min read

Vingt-six organisations de l'Éducation se mobilisent pour défendre l'école publique face au privé

"Nous allons organiser des réunions publiques partout sur le territoire, pour faire comprendre comment le financement public du secteur privé fragilise l'école publique", déclare à AEF info le 12 mars 2024, Marie-Laure Tirelle, déléguée Laïcité du SE-Unsa, à l'issue d'un rassemblement avec 26 organisations d'enseignants, de lycéens et étudiants, et des associations de parents d'élèves et d'élus, au lycée Buffon à Paris. Cette mobilisation faisait suite à une tribune parue dans *Le Monde* le 30 janvier 2024, en défense de l'école publique.



Lors de leur conférence de presse du 12 mars 2024 à Paris, les organisations syndicales d'enseignants ont annoncé l'organisation de "réunions publiques partout sur le territoire,

afin d'interpeller le public, les parents d'élèves et les élus", sur la situation de l'école publique. Shutterstock - Pack-Shot

Vingt-six organisations représentantes d'acteurs de l'éducation (1) signataires de la tribune parue dans *Le Monde* le 30 janvier 2024 étaient réunies au lycée Buffon (Paris, XV^e arrondissement) le mardi 12 mars, afin de "revenir sur cette tribune" et faire part de leurs "initiatives sur ce sujet". Les organisations ont ainsi rappelé le sens de leur tribune et annoncé l'organisation de "réunions publiques" partout en France, afin d'interpeller les pouvoirs publics sur la situation de l'école publique. Elles ont également réitéré leur appel à la grève du 19 mars ([lire sur AEF info](#)).

UNE TRIBUNE EN DÉFENSE DE LA MIXITÉ ET DE LA LAÏCITÉ

La tribune parue dans *Le Monde* en janvier loue le rôle de l'école publique, qui permet "la mixité sociale" et "casse les phénomènes de ghettoïsation et de séparatisme social". Dans le même temps, le texte fustige "la concurrence inégale et faussée de l'enseignement privé sous contrat", qui "participe à la ghettoïsation, notamment des quartiers populaires". Les signataires considèrent que "le financement collectif du séparatisme social et scolaire n'est pas acceptable" et que "l'argent public doit aller à l'école publique".

Le texte alerte sur les "attaques" que l'école publique "subit de la part des réactionnaires de tous bords" et de la part "des réformes et expressions gouvernementales". Les organisations réclament que les "politiques publiques de l'institution scolaire doivent cesser d'affaiblir l'école" et veulent souligner la nécessité "d'investir dans la formation initiale et continue de tous les personnels, dans une revalorisation sans condition de leur rémunération, leur garantir un cadre de travail respectueux de leurs hautes qualifications et de leur personne".

Enfin, la tribune souligne l'importance de la laïcité à l'école publique, qui doit "protéger de tout prosélytisme et faire cesser en son sein toutes les assignations". Les auteurs rappellent que la laïcité doit être "préservée et expliquée" et que l'école laïque doit "faire percevoir l'utilité pour toutes et tous du principe de laïcité" afin de permettre "l'accueil de tous les élèves sans discrimination et sans concession à l'égard de toutes les formes de pression ou de prosélytisme".

"sortir du financement public des établissements privés"

L'objet de la conférence de presse du 12 mars 2024 était d'abord de "rappeler le contexte dans lequel elle s'inscrit, c'est-à-dire la dégradation des conditions de travail et d'apprentissage des élèves, ou encore le rapport de la Cour des comptes sur la problématique du financement des écoles privées sous contrat" ([lire sur AEF info](#)), indique à AEF info Marie-Laure Tirelle, déléguée Laïcité du ~~SE-Unsa~~.

La représentante de l'Unsa souligne le constat partagé par toutes les organisations "d'une augmentation de la ségrégation sociale et scolaire, qui divise la jeunesse entre privé et public". Pour lutter contre cette ségrégation, les organisations ont rappelé "que l'école publique et laïque doit être la priorité de l'État, avec un renforcement des moyens et des financements publics", souligne Marie-Laure Tirelle. "On ne peut pas accepter le financement public d'un secteur privé qui crée de la ségrégation, tandis que l'école publique est abandonnée", poursuit-elle.

La représentante syndicale souligne "une union assez large et inédite entre organisations, déterminées à engager un mouvement dans la durée". Les organisations syndicales d'enseignants vont ainsi organiser, au cours du dernier trimestre de cette année scolaire "des réunions publiques partout sur le territoire, afin d'interpeller le public, les parents d'élèves et les élus", pour leur "faire comprendre les implications du financement public du secteur privé, et comment cela fragilise l'école publique".

"À terme, nous souhaitons sortir du financement public des établissements privés", souligne Marie-Laure Tirelle. Les organisations attendent ainsi de pied ferme le rapport de la mission parlementaire sur le financement public de l'enseignement privé sous contrat ([lire sur AEF info](#)) à paraître en mars, dont les co-rapporteurs sont Paul Vannier (LFI) et Christophe Weissberg (Renaissance). Et si les propositions de la mission "ne sont pas suffisantes, nous en amènerons d'autres ", poursuit-elle.

Les organisations syndicales d'enseignants prévoient donc de "travailler ensemble pour préparer ces propositions à formuler aux parlementaires, afin que l'enseignement privé prenne enfin sa part dans la mixité sociale, contrairement à la situation actuelle".

Enfin, les organisations ont appelé à la mobilisation du 19 mars 2024 "pour l'ensemble des services publics".